

rachat de part suite à séparation

Par lolo72, le 09/05/2012 à 11:50

Avec mon conjoint nous souhaitons nous séparer, nous avons faire construire en 2009, nous ne sommes pas mariés et avons donc 50/50 de la maison nous avons deux enfants, je voudrais savoir si l'un ou l'autre peut donner sa part pour que l'autre garde la maison?? sans que ce la nous oblige à resouscrire un emprunt immobilier??? merci de votre aide